

FORMATION ASSISTANT.E DE VIE AUX FAMILLES

Exper'Form



Sommaire

La présentation du métier et du titre professionnel.....	3
Les modalités d'accès à la formation.....	4
Le programme.....	6
L'organisation de la formation.....	12
L'organisation des examens.....	14
Les + d'Exper'Form.....	16
Les tarifs.....	17

Exper'Form, organisme de formation continue d'adultes
N° de déclaration d'activité auprès de la Préfecture
de la région Bourgogne Franche Comté 27 71 02 673 71
(ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat)

La présentation du métier et du titre professionnel

“Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l’assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d’une maladie) ayant besoin d’aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d’enfants à domicile.” *(extrait du référentiel de compétences du Titre Professionnel d’Assistant de Vie aux Familles).*

Le Titre Professionnel d’Assistant De Vie aux Familles est un titre de niveau 3 (niveau CAP, BEP).

Certificateur : Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l’Insertion
Fiche RNCP n°37715 publiée le 11.07.2023 / Date d’échéance d’enregistrement au 05.07.2028).

Les modalités d'accès à la formation

Prérequis : Savoir parler, lire, écrire le français ; savoir compter.

Certification : Oui.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Certification accessible par la VAE.

Equivalences et passerelles :

- Dispense des UP₁ et UP₃ du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Dispense de modules pour la formation Aide-Soignant
- Allègement avec la formation Auxiliaire de Puériculture

Suites de parcours : Possibilité de poursuite de parcours en formation : D.E. d'Aide-Soignant, CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

Débouchés : Type d'emplois accessibles : Auxiliaire de vie, Assistant de vie, Assistant ménager, Agent à domicile, Garde d'enfant à domicile, Garde à domicile

Les modalités d'accès à la formation

Les modalités d'entrée en formation et de sortie :

1. Un entretien individuel est programmé. Il permet de s'assurer des prérequis nécessaires, de mesurer la motivation du candidat et de valider, ensuite, l'entrée en formation (sous réserve de validation du financement). Dans le cadre du contrat de professionnalisation, un entretien supplémentaire est organisé avec la structure d'accueil (entreprise ou association de service à la personne).
2. Un contrat individuel de formation ou une convention de formation - selon le financement - est conclu entre le candidat ou la structure d'accueil et Exper'Form. Il / elle indique les modalités du déroulement de la formation, les dispositions financières et réglementaires. Il/ elle est ensuite signé.e par les parties.
3. Un accompagnement est instauré via un suivi pédagogique et administratif.
4. Un suivi à 3 mois puis à 6 mois après la formation est planifié.

Le programme

Le programme proposé porte sur les Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) suivants :

- Entretien le logement et le linge d'un particulier (CCP₁)
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets (CCP₂)
- Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile (CCP₃)

Module transversal

1. Présentation du métier :

- Présentation et limites du métier
- Formes d'emploi, organisation du travail

2. Communication :

- Formes, types et moyens de communication, humanitude et bientraitance
- Transmission, discrétion professionnelle, documents administratifs

Le programme

Module – Entretien le logement et le linge d'un particulier (CCPI)

1. Entretien du logement :

- Classification et règles de base
- Pictogrammes et repérage des dispositifs dans le logement
- Développement durable

2. Entretien du linge :

- Types de textile et étiquetage
- Etapes dans l'entretien du linge
- Techniques de repassage
- Réfection du lit vide
- Couture

Le programme

Module – Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets (CCP2)

1. Connaissances des publics aidés :

- Dépendance et autonomie
- Vieillesse et conséquences
- Relation d'aide et d'accompagnement, besoins de la personne
- Pathologies
- Mesures de protection juridiques

2. Animation :

- Modes d'animation
- Types d'animation
- Activités physiques, culturelles et intellectuelles adaptées

Le programme

3. Alimentation :

- Dimension culturelle et symbolique des repas, évolution de l'alimentation en fonction de l'âge, équilibre alimentaire (groupes et apports nutritionnels)
- Régimes, troubles alimentaires, dénutrition, déshydratation, aide à la prise des repas
- Cuissons, maintien et remise en température
- Gestion et rangement des denrées

4. Dispositifs :

- Structures d'accueil, mesures de protection juridique
- Prévention de la maltraitance
- Conduites addictives
- Prévention des accidents domestiques, sécurité, prévention, SST
- Soins palliatifs
- Fin de vie

Le programme

5. Aide aux soins d'hygiène et de confort :

- Micro-organismes, lésions de la peau et prévention
- Aide à la toilette au lavabo, douche
- Limites de ses fonctions, participation toilette complète au lit avec aide-soignant
- Capiluve, pédiluve
- Réfection du lit occupé
- Ateliers soins esthétiques et de confort

6. Handicap :

- Types, origines, lois sur le handicap
- Compensations (allocations, etc.)
- Aménagement du logement
- Accompagnement à la mobilisation (déplacements et transferts) avec ou sans aides techniques
- Droits de la personne en situation de handicap
- Projet personnalisé

Le programme

Module – Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile (CCP₃)

- Adaptation de son intervention avec les principes éducatifs et habitudes familiales
- Prévention des risques et sécurité des enfants
- Développement de l'enfant
- Alimentation et troubles alimentaires
- Connaissance des dispositifs de la petite enfance
- Soins d'hygiène et prise en charge de l'enfant lors des levers et couchers
- Socialisation et accompagnement de l'enfant dans ses activités quotidiennes

L'organisation de la formation

La formation Assistant.e De Vie aux Familles est proposée, dans son ensemble, en présentiel.

La durée et le rythme de la formation :

- 238 heures en centre de formation (tous les jeudis, de 9h à 17h, hors vacances scolaires de la zone A)
- 30 heures en distanciel (5 mercredis, de 9h à 16h, hors vacances scolaires de la zone A)
- Les heures de formation sont réparties sur une année
- Alternance entre période de formation et période en emploi ou en stage

Possibilité d'intégrer la formation en contrat de professionnalisation (pour les demandeurs d'emploi) ou en période de reconversion (anciennement Promotion par Alternance - pour les salariés en CDI, quelle que soit leur ancienneté dans la structure).

L'organisation de la formation

Les moyens pédagogiques :

- Mises en situation
- Etudes de cas
- Matériels sur plateau technique pour les mises en situation

Les supports :

- Livret de cours dispensés
- Diaporamas
- Vidéos
- QCM numériques

Le suivi :

- Administratif : inscription à l'examen du Titre Professionnel par le centre de formation, attestation de suivi de la formation.
- Pédagogique : progression des acquis au moyen des évaluations en cours de formation, appréciations de la période en emploi / en stage.

L'organisation des examens

Le centre de formation Exper'Form est agréé par le ministère certificateur pour organiser les épreuves du Titre Professionnel d'Assistant.e De Vie aux Familles.

Les épreuves sont évaluées par un jury composé de deux professionnels du secteur de l'aide à la personne, dans le centre de formation de la manière suivante :

1. Mise en situation professionnelle :

Compétences évaluées :

- Etablir une relation professionnelle
- Entretenir le linge et le logement d'un particulier
- Aider la personne dans les actes du quotidien, dans la réalisation de ses projets et dans le maintien d'un lien social
- Prévenir les risques, mettre en place un relais, faire face aux situations d'urgence (compétence validée par la présentation du certificat SST ou APS ASD en cours de validité)

Organisation :

- Phase de prise de connaissance du sujet après tirage au sort – durée : 5 minutes (candidat seul)
- Phase d'intervention du candidat auprès du particulier (comédien) – durée : 60 minutes (présence du jury)
- Phase d'analyse à chaud avec le jury – durée : 10 minutes

L'organisation des examens

2. Entretien technique :

Compétences évaluées :

- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap
- Définir le cadre de son intervention auprès de l'enfant avec le parent
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages, dans sa socialisation et lors de ses activités
- Mettre en œuvre les gestes et techniques dans la prise en charge de l'enfant au quotidien (toilette, habillage, lever, coucher, repas)
- Prévenir les risques, mettre en place un relais, faire face aux situations d'urgence (compétence validée par la présentation du certificat SST ou APS ASD en cours de validité)

Organisation :

- Phase de questions du jury concernant l'adaptation de son intervention auprès d'une personne en situation de handicap – durée : 25 minutes
- Phase de questions du jury concernant l'adaptation de son intervention et la réalisation de geste technique auprès de l'enfant – durée : 25 minutes

3. Entretien final :

Organisation : le jury s'appuie sur le livret des évaluations en cours de formation (pour les candidats du parcours de formation uniquement) et le dossier professionnel pour s'entretenir avec le candidat sur la représentation du métier, sa posture professionnelle – durée : 15 minutes

Les + d'Exper'Form

Le suivi Coaching :

Le programme Coaching est mené tout au long du parcours de formation et comprend les thématiques suivantes :

- Apprendre à intégrer les codes sociaux au sein des organisations
- Entretien motivationnel
- Restaurer l'image de soi
- Relation de confiance
- Communication non-violente
- Mieux se positionner au sein de l'équipe
- Projet

L'analyse des pratiques professionnelles :

- Régulière pour comprendre sa pratique et améliorer son positionnement professionnel
- En groupe

Les tarifs

Coût de la formation : 4 020,00 €

Financements possibles :

- OPCO de la structure d'emploi
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Fonds personnels

L'implication de chacun produit une richesse pour tous



www.experform.fr
experform.fr@gmail.com
06 71 64 15 16

Exper'Form, organisme de formation continue d'adultes
N° de déclaration d'activité auprès de la Préfecture
de la région Bourgogne Franche Comté 27 71 02 673 71
(ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat)

Février 2026